



Année 2011 - Journal n°1



Les grands débuts de "pêche partout" chez les Grands.

Au sommaire

L'éditorial
Le règlement 2010
La composition des groupes
Le Point sur la Finale SENSAS
La 5ème division de la SOMME
Le qualificatif des clubs
Les entrainements jeunes
Les infos

Les secrets de l'amorce

J'avais environ 18 ans et j'étais complètement perdu dans la confection de mon amorce (les amorces toutes faites n'existaient pratiquement pas à l'époque), mes résultats devenaient tellement lamentables que j'étais sur le point de tout arrêter.

Devant ma détresse non simulée, Claude BLONDIN, que tout le monde connaît, alors au top de son art me déclare :

"Tu veux prendre des brèmes ? Alors je vais te donner un truc, mais bien sur tu n'en parles pas. tu incorpores de la semoule de riz au chènevis que tu cuis c'est tout, mais tu verras ça change tout."

Fort de ce secret, je me retrouve 8 jours plus tard au concours de Petit Port, regonflé à bloc j'allais prendre des brèmes.

Et bien entendu, gagner ce concours ne fût qu'une simple formalité (sinon je ne vous en aurai pas parlé), plus de 5 kilos de poissons dont 4 brèmes (ça marque !!).

Alors à votre avis ? que s'est t-il passé ?

Peut-être, sûrement même, que la semoule de riz est un ingrédient important dans la confection d'une amorce à brèmes mais ce qui a changé, c'est surtout que je suis arrivé sur les bords de l'eau en me disant que j'allais attraper des brèmes, que j'ai mis une ligne plus lourde, plus de fond, un hameçon plus gros et une esche en conséquence, j'avais le secret des brèmes, j'allais en prendre et j'ai inconsciemment changé ma façon de pêcher, je me suis mis sur le switch "brèmes".

Tout ça pour dire que s'il y a des règles pour fabriquer une amorce telles :

qu'elle ait la bonne couleur (par rapport au fond)

qu'elle ne soit pas trop gavante (gestion de la terre)

qu'elle ait un pouvoir nuageant et une granulométrie en fonction des poissons prévus

il faut aussi, et c'est indispensable, qu'elle ait quelque chose que les autres n'ont pas, VOTRE secrêt, celui qui vous permettra d'arriver au bord de l'eau en vous disant que tout ceux qui ne l'ont pas sont morts !!

Lorsque que vous aurez un peu de talent et compris ça, alors gagner un concours sera une simple formalité !!!!



" La confiance en soi est le premier secret du succès. "
(Ralph Waldo Emerson).

Le règlement.

Article 1 : L'adhésion

- 1.1) Seuls les sociétaires de la P.L.P. pour l'année en cours peuvent être membres du TSA.
- 1.2) La carte d'adhésion est de 15€ pour les adultes et de 10€ pour les jeunes n'ayant pas 18 ans au 1er janvier de l'année en cours.

Article 2 : Les classements

- 2.1) Seuls les concours décidés en réunion et cochés S sur le calendrier comptent pour le classement annuel et ce quelque soit le nombre de pêcheurs du TEAM qui y participent.
 - 2.2) A chacun de ces concours, le pêcheur marque une note équivalente à sa place au sein du TEAM, les capots marquent une note équivalente au nombre de pêcheurs du TEAM présents + 1.
 - 2.3) Lors du classement général, les pêcheurs sont classés en 2 groupes distincts : les licenciés et les non licenciés.
 - 2.4) Pour qu'un pêcheur soit classé, il faut qu'il ait effectué au moins 10 concours s'il est licencié et 8 s'il ne l'est pas.
 - 2.5) En fin de saison, pour chaque catégorie, les 3 meilleurs pêcheurs de l'année sont récompensés : 50€, 30€, 20€.
- Une enveloppe de 15 € récompense le meilleur des jeunes de moins de 18 ans au 1er janvier de l'année en cours, cette enveloppe est non cumulable avec les autres lots.

Article 3 : Les concours du TEAM

- 3.1) Chaque saison le TEAM organise 5 concours réservés à ses membres, la mise est de 10 € pour les adultes et de 5 € pour les moins de 18 ans au 1er janvier.
- 3.2) Lors de ces concours sont récompensés :
Les 7 premiers licenciés : 30€, 25€, 20€, 15€, 15€, 10€, 10€
Les 6 premiers non licenciés : 30€, 25€, 20€, 15€, 10€, 10€
- 3.3) Un challenge entre 5 groupes est effectué en parallèle, un pêcheur ramène 10 points à son groupe s'il est 1er, 9 s'il est 2ème 1 s'il est 10ème. le groupe gagnant (plus de points) remporte l'équivalent de 200€ d'amorce SENSAS, cette amorce est partagée par le leader du groupe en fonction de l'assiduité et non en fonction des résultats de chaque membre du groupe vainqueur. La composition des groupes est effectuée lors de l'assemblée générale de début de saison.

Article 4: La dotation SENSAS

La dotation offerte par SENSAS est uniquement répartie entre les pêcheurs ayant effectué le nombre de concours de leur catégorie (10 ou l'année précédente).

Article 5 : Les frais de déplacement.

- 5.1) Les frais de déplacement sont attribués par voiture et non par pêcheur.
- 5.2) Les frais de déplacement ne concernent que les épreuves FFPSC sur qualification (et non sur inscription).
- 5.3) Les épreuves en individuel.
- 5.31) Pour les épreuves hors Grand National, seuls les kms au dessus de 45 kms sont pris en compte dans le calcul des frais.
- 5.32) Le kilométrage est calculé pour un aller-retour (- 90 kms) au départ d'ABBEVILLE quelque soit l'adresse du pêcheur.

5.33) L'indemnisation est de 0,25 euro du kilomètre.

5.34) Pour les épreuves sur 2 journées, un seul aller-retour est indemnisé néanmoins une somme de 30€ supplémentaire sera versée pour permettre au pêcheur de rester sur place, cette somme sera versée à chaque pêcheur qualifié cette fois.

5.35) Pour le Grand National, chaque pêcheur qualifié se verra remettre la somme forfaitaire de 100 € pour la finale, sous réserve que cette dernière se déroule à plus de 45 kms d'Abbeville.

5.36) Lors d'une participation à une 3ème, 2ème ou 1ère division nationale (moulinet inclus), le pêcheur percevra une aide exceptionnelle et supplémentaire de 150€.

5.37) Ne sont indemnisés pour les épreuves individuelles que les pêcheurs ayant au moins 1 année d'ancienneté au TSA.

5.4) Les épreuves par équipe.

5.41) Pour l'équipe représentant le TEAM au challenge SENSAS, une enveloppe fixe sera allouée pour les 4 pêcheurs. Cette enveloppe sera remise au capitaine de l'équipe, elle est d'un montant

de 150 € pour la ½ finale et de 600€ pour la finale

5.42) Si plusieurs équipes sont qualifiées pour ce challenge, les montants alloués seront décidés en réunion de bureau.

5.43) Pour l'équipe représentant le TEAM au championnat de France des Clubs, une enveloppe fixe sera allouée pour les 5 pêcheurs. Cette enveloppe sera remise au capitaine de l'équipe, elle est d'un montant de 150€ pour la ½ finale et de 600€ pour la finale.

5.44) Si les épreuves précitées se déroulent dans un rayon de 45 kms, les montants alloués seront décidés en réunion de bureau.

5.45) Les pêcheurs du TEAM sélectionnés pour l'équipe représentant le C.D. 80 ne sont pas indemnisés.

5.5) Aucune subvention n'est accordée pour les entraînements.

5.6) Chaque pêcheur indemnisé doit obligatoirement retourner ses notes de frais (autoroute, essence, repas etc.), dans le cas contraire le comité directeur se réserve le droit de redemander la subvention perçue.

5.7) Un pêcheur peut être privé d'indemnisation si son comportement envers le CLUB est jugé reprochable ou s'il ne participe à aucune des manifestations organisées toute au long de l'année. Cette décision devra être prise en réunion de comité directeur et avec la participation de l'incriminé, l'incriminé, l'incriminé.

Article 6 : Composition de l'équipe représentant le TSA au championnat des CLUBS.

6.1) L'équipe représentative du TSA pour le championnat des CLUBS sera composée de 6 pêcheurs.

6.2) Ces pêcheurs devront avoir au moins 1 année d'ancienneté au TSA.

6.3) L'ordre de sélection sera dans l'ordre le suivant :

1. Classement NATIONAL
2. Classement REGIONAL
3. Classement DEPARTEMENTAL
4. Classement LOCAL

6.4) Le capitaine de l'équipe sera le pêcheur classé le plus haut dans la hiérarchie

6.5) Le remplaçant (6ème pêcheur) effectuera la seconde manche de l'épreuve (s'il le désire) et remplacera le pêcheur désigné par le capitaine de l'équipe.

Article 7.

La totalité des montants précités peut à tout moment être revue à la baisse voire supprimée si les finances du CLUB l'imposent.

Cette décision sera prise par le comité directeur.

Article 8.

L'adhésion ou le maintien au TSA ne peut se faire qu'avec l'acceptation complète de ce règlement et du règlement FFPSC en vigueur.

Les GROUPES 2011.

JAUNE	ROUGE	VERT	BLEU	MARRON
Hautbout Florian	Fasquel Armand	Newstead Pascal	Hubert Allan	Loisel Nicolas
Cuvillier Julien	Blondin Michel	Fasquel Patrice	Dufrene David	Loisel Jean Fab.
Blondin Luc	Lesmario Robert	Bernaude Corentin	Valois Christian	Deverité Hervé
Vangheluwe Joël	Dufosse Simon	Mechmech Kar.	Blond Patrick	Bouvet Christian
Petit Giovanni	Riquier Claude	Pinchon Joël	Roger Sébastien	Cuvillier Guilain
Jouron Laurent	Newstead Solène	Dubos Frédéric	Lebrun Olivier	Roger Patrick
Dufosse François	Berthier Jean	Blondin Claude	Dorémus Thomas	Firmin Jean Mic.

Le point sur la Finale SENSAS.



Les secteurs sont pratiquement finis et s'étalent de BOISMONT jusqu'à AILLY / SOMME, pour le personnel, ça ne se bouscule pas mais les trous se bouchent petit à petit..

La soirée de GALA (inauguration) s'annonce exceptionnelle avec 7 spectacles mis en place par Eric DESTON. Elle sera animée par Henri SANNIER.

Aux dernières nouvelles, plus de 200 équipes seraient déjà qualifiées.

Le site INTERNET spécial finale sera mis en ligne courant mai après la visite de SENSAS (cette fois ce n'est pas un poisson d'avril) le 11 mai.

Une documentation relate en quasi temps réel l'évolution du projet, elle est bien entendu consultable par les membres du TSA, il suffit de me la demander et je vous l'envoie.

5ème division de la Somme : 26-27/03 PERONNE.

Place	Nom Prénom	1ere Manche		2ème Manche		3ème Manche		Total Folds	Total points
		POIDS	PLACE	POIDS	PLACE	POIDS	PLACE		
1	HAGARD Sylvain	6380	1	430	5	1950	3	8760	9
2	NOEL Gérald	3500	4	530	4	2580	1	6610	9
3	BROUX Thibaut	1060	4	2120	3	2 010	2	5190	9
4	HUTELLIER Romain	1190	3	3380	1	385	5	4955	9
5	VAN BOUCHAUTE Damiens	3480	5	1060	4	2 105	1	6645	10
6	CAUCHY Stéphane	2110	1	2040	4	160	6	4310	11
7	HAGARD Eddie	3680	2	1170	3	140	7	4990	12
8	LEPERE Christophe	2620	1	210	11	6 570	1	9400	13
9	BLONDIN Luc	800	5	860	1	1860	7	3520	13
10	SEVIN Paul	1310	3	1960	5	700	6,5	3970	14,5
11	CARPENTIER Stéphane	630	5	1500	6	1 250	4	3380	15
12	MARTENS Gilbert	610	6	460	8	4 420	2	5490	16
13	BELLANGER Xavier	1890	2	2840	2	0	12	4730	16
14	EGGINGER Franck	2970	6	1420	2	75	9	4465	17
15	HARLE Gauthier	1510	2	180	9	2000	6	3690	17
16	BOULONGNE Patrick	620	6	1240	8	925	4	2785	18
17	DA COSTA Loïc	3580	3	420	6	360	10	4360	19
18	DECLÉSébastien	150	10	1430	7	2 330	2	3910	19
19	HAY Philippe	2350	7	1440	1	30	11	3820	19
20	PETIT Giovanni	310	9	500	6	2 350	4	3160	19
21	ROSSELLE Patrick	150	11	270	7	4140	3	4560	21
22	FRANCATEL Fabrice	485	9	1120	9	1 715	3	3320	21
23	RIGAUX Serge	1120	4	490	7	1 240	10	2850	21
24	FEUTREZ Christophe	430	8	850	5	1 290	9	2570	22
25	RODER Daniel	550	7	550	3	1040	12	2140	22
26	LAURENT Olivier	175	10	690	2	1190	11	2055	23
27	CONTET Eric	490	8	70	12	2150	5	2710	25
28	BLANDURELSébastien	1480	9	110	11	940	5	2530	25
29	SAILLY Christophe	540	7	910	10	590	8	2040	25
30	ELOI Renaud	1600	8	200	8	140	11	1940	27
31	PECQUEUX Julien	130	11	380	9	1 800	8	2310	28
32	LEFEVRE Stéphane	1320	10	270	10	95	8	1685	28
33	BOULONGNE Aymerick	1180	11	140	10	520	9	1840	30
34	BELLANGER Maxime	0	12	560	12	700	6,5	1260	30,5
35	LECLERE Stéphane	50	12	780	11	60	10	890	33
36	DELIONNET Julien	890	12	40	12	0	12	930	36
	TOTAL	51340		32920		49810		138770	

L'arrivée de "pêche partout" !!

ça y est ce week-end est le Grand Week End pour Luc BLONDIN (2011, il faudra qu'il en retienne l'année), bien sur on n'y croyait pas trop 3 manches à 11m50 à 9 ans c'est très dur, voire impossible, mais il faut bien un début.

Pourtant, quand on est petit mais hargneux et volontaire avec derrière soi un coach de père qui ne lâche pas le morceau, tout peut arriver et en effet Luc va dès ce premier championnat rappeler aux autres qu'il s'appelle aussi BLONDIN et que de ce fait la volonté, et la pêche, bin c'est dans le sang les gars !!!

5-1-7 sur des secteurs de 12 et pour une superbe 9ème place au général, bravo mon gars !!!!

Et même si tu t'es relâché un petit peu à la dernière manche, c'est pas grave aujourd'hui.

Le retour du "fin limier"

Ras le bol de voir Giovanni dans cette 5ème division alors cette fois on avait décidé de s'y mettre à 2, Pascal et moi.

Pascal en première manche et moi aux deux autres et Dieu sait que ça n'a pas été une partie de plaisir !!

T'as beau être un des meilleurs d'un championnat, si t'as pas la chance avec toi ça gâche tout, et avec Giovanni c'est très souvent le cas.

L'aval lorsqu'il faut l'amont, la fameuse place du milieu puis l'amont lorsqu'il faut l'aval, c'est pas la joie mais il faut bien faire avec.

Après un 9 (sur 12) catastrophique en première manche (merci Pascal ...rires), Giovanni va s'appliquer en 2ème et prendre les 500 points qui limitent (6ème).

En 3ème et dernière manche, les numéros 1, 2, 3 étaient intouchables (brèmes), Giovanni au n°10 ne pouvait donc viser que la 4ème place et c'est ce qu'il va faire en pratiquant une pêche sérieuse et en attrapant les 110 gardons nécessaires

19 points, 20ème au général ça passe de justesse mais ça passe OUF !!!

Rendez-vous avec les carassins de MONTDIDIER les 23 et 24 Avril avec un nouveau retour : celui du PREDATOR !!! Hubert Allan





Qualificatif des clubs : 02-03/04 - Saint QUENTIN.

St	N°	CLUBS	1 ère m				1500	3000	1500	3000	2 ème m							
			Compétiteurs	Pts	PI						CLUBS	Compétiteurs	Pts	PI				
	1	T CARPO SPORT	MERESSE Pascal	2940	8					1	NOYON	KICHOU Sébastien	3880	3				
	2	NOYON	PAGANO J François	1400	12					2	P.C 60	LEFEBVRE Yoann	4040	2				
	3	T St QUENTIN	HARDY Claude	1780	11					3	T CARPO SPORT	DELANNOY Jacky	1840	8				
	4	ROSIERES PC	PEPONAS Mickël	840	14					4	PONT	FEUGAS Roger	420	14				
	5	Rameau St QUENTIN	DA SILVA Diégo	4840	4					5	SOISSONS	BAUDRY Laurent	3260	4				
	6	LAON	CARBOTTE Mickaël	2440	9					6	FOUILLOY	DEBAY Stéphane	1520	9				
J	7	ABBEVILLE	NEWSTEAD Pascal	3520	6					7	LAON	GALOY Didier	1020	10				
U	8	PERONNE	DOUVILLE Christophe	1340	13					8	CAMON PC	VASSEUR Alain	3080	5				
S	9	CAMON PC	TOURNANT Christophe	2420	10					9	ROSIERES PC	PEPONAS Hervé	600	13				
S	10	PONT	LAERMANS Arnaud	3020	7					10	PERONNE	KOSCINCZYK Didier	900	11				
Y	11	P.C 60	SOBOLEWSKI Christop	5320	2					11	T St QUENTIN	HARDY Claude	2200	7				
	12	FOUILLOY	BEAUVAIS Jim	3600	5					12	ABBEVILLE	JOURON Laurent	840	12				
	13	JAULGONNE	JONNEAU Christophe	5000	3					13	Rameau St QUENTIN	DA SILVA Diégo	4380	1				
	14	SOISSONS	BRUMTER Baptiste	6040	1					14	JAULGONNE	GERMAIN Bruno	2580	6				
	1	FOUILLOY	SENECHAL Patrice	1340	8					1	PERONNE	LEPERE Christophe	1040	12				
	2	ABBEVILLE	LOISEL Nicolas	2020	3					2	Rameau St QUENTIN	LEBRETON Cyril	2180	2,5				
	3	Rameau St QUENTIN	LEBRETON Cyril	4200	1					3	ABBEVILLE	HAUBOUT Florian	1760	4,5				
	4	NOYON	DELISLE Pascal	360	14					4	FOUILLOY	SENECHAL Patrice	1160	10,5				
D	5	JAULGONNE	LEGRAS Laurent	840	11,5					5	T St QUENTIN	BREHAUT Franck	1510	7				
A	6	P.C 60	LEFEBVRE Yoann	1640	5					6	T CARPO SPORT	DELANNOY Laurent	650	14				
L	7	CAMON PC	PENDACZOK Philippe	940	10					7	P.C 60	SOBOLEWSKI Christop	1460	9				
L	8	PONT	MASSON Pascal	1080	9					8	JAULGONNE	JONNEAU Christophe	1760	4,5				
O	9	LAON	DAMAY Vincent	640	13					9	PONT	LAERMANS Arnaud	2180	2,5				
N	10	ROSIERES PC	PEPONAS Hervé	1600	6					10	NOYON	PAGANO J François	1550	6				
	11	SOISSONS	BRUMTER Vincent	1380	7					11	ROSIERES PC	HARLE Olivier	990	13				
	12	T St QUENTIN	BREHAUT Franck	2660	2					12	SOISSONS	GOMEZ Jean	3450	1				
	13	T CARPO SPORT	DELANNOY Laurent	840	11,5					13	CAMON PC	PENDACZOK Philippe	1160	10,5				
	14	PERONNE	LEPERE Christophe	1940	4					14	LAON	DAMAY Vincent	1500	8				
	1	CAMON PC	BILLOT Bernard	7620	1					1	ABBEVILLE	LOISEL Nicolas	7930	3				
	2	PONT	CANSIER Frédéric	2940	2					2	T St QUENTIN	HELIN Loic	4920	6				
V	3	PERONNE	CAUCHY Stéphane	1990	8					3	CAMON PC	ROBIN Cyril	4560	8				
I	4	LAON	GALOY Didier	1720	10					4	SOISSONS	BRUMTER Baptiste	5220	5				
E	5	FOUILLOY	DEBAY Stéphane	2920	3					5	NOYON	DELISLE Pascal	1130	14				
U	6	SOISSONS	GOMEZ Jean	1060	12					6	PONT	CATHELIN Christophe	7180	4				
X	7	T St QUENTIN	CARY Teddy	1390	11					7	Rameau St QUENTIN	CORNU Fabrice	8500	2				
P	8	T CARPO SPORT	DELANNOY Jacky	2580	7					8	FOUILLOY	CAILLE Thierry	4800	7				
O	9	JAULGONNE	GERMAIN Bruno	650	14					9	T CARPO SPORT	DESCAMP Christophe	3020	11				
R	10	ABBEVILLE	FASQUEL ARMAND	1780	9					10	P.C 60	DELILLE Roamain	4020	10				
T	11	Rameau St QUENTIN	CORNU Fabrice	2810	4					11	LAON	MARGERIN Yves	1520	13				
	12	P.C 60	NERVET Pauline	2590	6					12	JAULGONNE	CLAIRET J Michel	1750	12				
	13	ROSIERES PC	LESKO François	1010	13					13	PERONNE	PUTEK Hervé	4480	9				
	14	NOYON	KICHOU Sébastien	2780	5					14	ROSIERES PC	LESKO François	11180	1				
	1	LAON	MARGERIN Yves	820	4					1	SOISSONS	AMORY Cédric	1270	9				
M	2	ROSIERES PC	HARLE Olivier	590	6					2	JAULGONNE	LEGRAS Laurent	700	11				
O	3	FOUILLOY	ROSE Carole	620	5					3	ROSIERES PC	PEPONAS Mickël	820	10				
U	4	T CARPO SPORT	MOLLET Pascal	250	13,5					4	PERONNE	MAGALHAES David	500	13				
L	5	PONT	CATHELIN Christophe	410	8,5					5	P.C 60	LAVAUZ James	1630	4				
I	6	PERONNE	KOSCINCZYK Didier	300	12					6	ABBEVILLE	DUFRENE David	1360	7				
N	7	SOISSONS	AMORY Cédric	940	2					7	NOYON	GLEMEE Philippe	640	12				
R	8	Rameau St QUENTIN	LEGARGASSON J Marie	380	10					8	LAON	CARBOTTE Mickaël	1320	8				
U	9	T St QUENTIN	CAUCHOIS Emmanuel	580	7					9	Rameau St QUENTIN	LEGARGASSON J Marie	1470	5				
L	10	JAULGONNE	CLAIRET J Michel	370	11					10	FOUILLOY	BEAUVAIS Jim	1380	6				
	11	NOYON	GLEMEE Philippe	410	8,5					11	T CARPO SPORT	DESMARET Geoffroy	280	14				
	12	CAMON PC	VASSEUR Alain	250	13,5					12	PONT	MASSON Pascal	2680	2				
	13	ABBEVILLE	HAUBOUT Florian	870	3					13	T St QUENTIN	CAUCHOIS Emmanuel	3650	1				
	14	P.C 60	LAVAUZ James	1230	1					14	CAMON PC	ALAVOINE Amaury	1850	3				
	1	T St QUENTIN	ACCART Sylvain	740	3					1	PONT	CANSIER Frédéric	2660	1				
	2	SOISSONS	BAUDRY Laurent	500	10					2	FOUILLOY	ROSE Carole	1100	3				
	3	P.C 60	DELILLE Roamain	520	9					3	LAON	HABETS Bruno	640	11				
	4	JAULGONNE	CARRE Frédéric	660	5					4	Rameau St QUENTIN	VOIRIN Christophe	1070	4				
O	5	ABBEVILLE	DUFRENE David	540	8					5	CAMON PC	TOURNANT Christophe	940	6				
M	6	CAMON PC	ROBIN Cyril	550	7					6	ROSIERES PC	LIQUEN Sébastien	400	14				
I	7	ROSIERES PC	LIQUEN Sébastien	190	14					7	PERONNE	CAUCHY Stéphane	630	7				
S	8	NOYON	BERON Gérard	440	11					8	T St QUENTIN	CARY Teddy	960	5				
S	9	FOUILLOY	CAILLE Thierry	420	12					9	ABBEVILLE	NEWSTEAD Pascal	660	10				
Y	10	T CARPO SPORT	DESCAMP Christophe	700	4					10	SOISSONS	BRUMTER Vincent	750	8				
	11	PERONNE	MAGALHAES David	350	13					11	JAULGONNE	CARRE Frédéric	740	9				
	12	LAON	HABETS Bruno	750	2					12	NOYON	BERON Gérard	450	13				
	13	PONT	FEUGAS Roger	630	6					13	P.C 60	NERVET Pauline	770	7				
	14	Rameau St QUENTIN	VOIRIN Christophe	1350	1					14	T CARPO SPORT	MERESSE Pascal	2040	2				

CLASSEMENT GENERAL				
CR	CLUBS		1 M / 2 M	Total pts
1	Ram St	QUENTIN 02	20 - 14,5	34,5
2	P.C	60	23 - 32	55
3	PONT Ste	Max. 60	32,5 - 23,5	56
4	SOISSONS	02	32 - 27	59
5	T St	QUENTIN 02	34 - 26	60
6	TS	ABBEVILLE 80	29 - 36,5	65,5
7	FOUILLOY	80	33 - 35,5	68,5
8	CAMON	PC 80	41,5 - 32,5	74
9	JAULGONNE	02	44,5 - 42,5	87
10	LAON	02	38 - 50	88
11	T CARPO	SPORT 02	41,5 - 49	93
12	NOYON	60	50,5 - 48	98,5
13	ROSIERES	PC 80	53 - 51	104
14	PERONNE	80	50 - 57	107

C'est à Saint QUENTIN où il se passera beaucoup de championnats cette année qu'a eu lieu le qualificatif des clubs.

Je pourrais dire comme chaque année d'ailleurs, si vous voulez les commentaires il vous suffit de reprendre ceux de l'année dernière !!

5 qualifiés, bien entendu nous terminons 6ème (3ème année consécutive), on s'était préparé à une pêche de petits poissons et ablettes et cette fois, sur 3 des 5 secteurs, il fallait pêcher la brème !! ça me saoule nous sommes incapable de mettre en place une équipe digne de nos valeurs, les pêcheurs changent, les mauvais résultats persistent inlassablement dans une épreuve qui était 10 ans en arrière une simple formalité pour nous alors que probablement, au niveau individuel, nous étions moins costauds.

Allons-y pour le traditionnel tour de table ..

Commençons par le petit jeune de l'équipe ..

Armand FASQUEL

Une grande première pour lui, et une entrée qui ne se fait pas dans les meilleures conditions avec un n°10 (sur 14) et surtout sur un secteur qui allait se révéler très riche en brèmes (non prévues rappelez-vous). Des brèmes qui apparemment ne supportent que la couleur noire et forcément lorsqu'on a un sac gros comme une montagne mais sans une petite boîte de tracix noire on le paye cash !! Heureusement 1 tanche de plus du kilo viendra limiter les dégâts mais ça fera quand même 9 à la fin !!

Souhaitons que cette première leçon parmi les grands laissera des traces positives à Armand pour sa carrière de compétiteur, et qu'il en tirera déjà quelques conclusions constructives.

Armand étant le plus mal classé de la première manche, il n'en a fait qu'une.

Laurent JOURON

Le remplaçant d'Armand n'a pas brillé beaucoup plus, contrarié probablement par un Diègo des grands jours à ses côtés (1er), il termine 12ème à une place bien loin de son niveau. Mal préparé lui aussi pour cette pêche, il n'a pas pu rectifier le tir et n'a pas touché la tanche miracle !!

A revoir.

Florian HAUTBOUT

Incontestablement, la bonne nouvelle du week-end, régulier 3 et 4 sur des secteurs difficiles, Florian a fait son boulot et peut sortir la tête haute de ce championnat.

Nicolas LOISEL

Cette fois vous pouvez relire l'année 2010, même résultats, même constats, c'est le meilleur par équipe, le plus régulier, le plus sur avec en plus et pour ne rien gâcher le petit coup de chance qui s'en mêle (n°2 et n°1), Nicolas ramène deux 3 et va finir par se lasser de ses coéquipiers (!).

Bravo Nico.

Pascal NEWSTEAD

Encore un qu'on attendait, car c'est sur ces lieux qu'il disputera bientôt sa seconde division Nationale. Un démarrage catastrophique en 1ère manche (le seul qui ne touchait pas les brèmes) il est resté très longtemps dernier de la manche mais ne s'est jamais énervé en y croyant jusqu'au bout. Il va alors grignoter place par place et remonter à 1 heure de la fin dans les 5 premiers jusqu'à ce qu'un p... de bateau ne vienne tout foutre en l'air, dommage mais respect pour cette super démonstration de "maîtrise de soi" (6ème), de gros, très gros progrès sur le self control. Une deuxième manche dans les petits poissons cette fois et quand je dis petits je suis encore loin de la vérité. Bordure, large, ablettes la taille était sensiblement identique partout et franchement le choix pas facile. Pascal va choisir l'alternance, je lui avais demandé de prendre 100 poissons pour atteindre la barre des 800 points qui paraissait le bon deal dans ce secteur, certes il en fera 98 mais hélas pour 630 points seulement patatra mal vu !!! et trois 700 points nous passent devant ... ce qui nous ramène un 10 très mauvais sur cette pêche où Pascal n'est quand même par le premier venu !!! A sa décharge un coach qui a mal estimé le poids des poissons plus près des 4 grammes que des 8.

David DUFRENE

Avec David je ne sais pas, je ne sais pas, quand il faut ou, quand il faut pas ces extraits d'une chanson connue sont bien d'actualité. Ses talents sont réels, il est l'un des plus prêts de l'équipe, il est très méticuleux bref il a tout ce qu'il faut pour réussir mais ça ne le fait pas, il est poissard au tirage alors il veut assurer un maximum et se fait battre à chaque fois de quelques grammes 8ème en première et 7ème en deuxième, c'est trop, beaucoup trop lorsqu'on connaît le personnage.

Au final nous avons 6 points de trop, c'est énorme mais ça nous évite d'avoir des regrets car ça remet en cause au moins 3 résultats et non un seul.

Vous l'avez compris, la pêche n'est pas un hasard et nous avons effectué beaucoup trop d'erreurs individuels pour espérer un résultat par équipe.

Ce premier match des clubs n'est pas subventionné par le TSA, chacun y va avec ses propres deniers et fait une amorce en fonction de ses moyens du moment c'est peut-être à revoir, une amorce commune et légèrement indemnisée permettrait peut-être d'avoir des résultats d'ensemble plus cohérents, l'équipe donne le sentiment d'être en 6 fois 1 et non en 1 fois 6 d'autres actions comme des entrainements plus nombreux et surtout plus sérieux peuvent aussi être menées ... tout ça est à discuter, à étudier avec la dizaine de pêcheurs concernés ...
Mais il va être l'heure car tout le monde se lasse !!



Merci à tous les pinocchiois qui sont venus coacher !!!



Un peu de retenue GUS sil te plait, tu vas pas déjà commencer !!!



Les entraînements jeunes.

Bientôt sur vos étangs "Le retour des RAFFLETOUTS"



Professeur LARIVIERE



Le fin limier



El prédateur



Moulinor



Inspecteur SIMON



Balondor



Princesse Solène



Judokaito



Pêche-partout

4 entraînements programmés et déjà 2 d'effectués avec une assiduité relativement correcte, rien à dire pour l'instant.

Quelques lacunes, surtout sur la pêche de bordure, ont fait l'objet de remarques, l'avenir nous dira si elles ont été retenues, c'est le but de ces journées.

Merci aux bénévoles qui viennent nous aider à chacune des manches.

Vous trouverez sur la page suivante quelques photos

**Prochains entraînements
les 30/04 (Anglaise) et
28/05 (Carpodrome).**



Nouveautés FFPSC

=> A partir de cette année 2011, l'amorçage d'un concours sous la réglementation FFPSC se fera non pas 5 minutes avant le début de l'épreuve mais 10 minutes.

=> Les épreuves sur 2 jours et 2 manches peuvent passer à 4 heures / manche mais ce n'est pas obligatoire.

=> Les U22 deviennent U23.

=> La PROMOTION est supprimée, la LIGUE (championnat régional) donne directement accès à une 3ème Nationale.

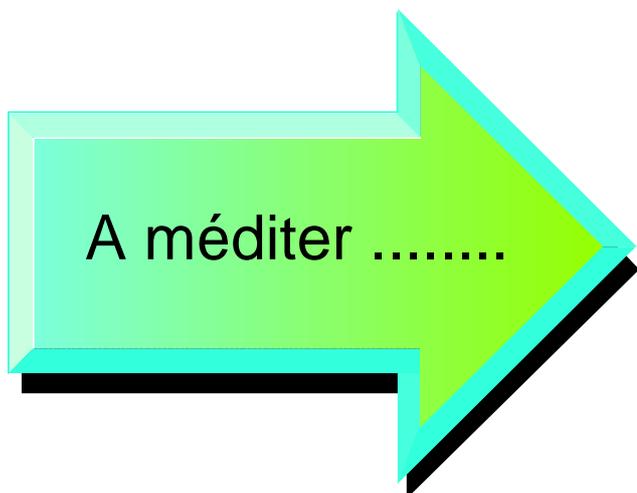
12 pêcheurs minimum du 80 accéderont cette année à la LIGUE lors du championnat de la Somme 1ère division qui s'effectuera à 36 pêcheurs

12 montants

12 restants

12 descendants.

14 pêcheurs de cette Ligue seront ensuite qualifiés pour la 3ème.



CHALLENGE 3P ■ Insolite mélange entre pêche et poker De l'eau bleue au tapis vert

C'est le premier challenge 3P (Pêche-Partouche-Poker) qui s'est déroulé, samedi, en Creuse, organisé par l'association « Pêche Nature Promotion », présidée par Daniel Delannoy, et par le casino d'Évaux-les-Bains, dirigé par Thierry Sauvanet.

Cette compétition originale s'est déroulée en deux phases : le matin, le concours de pêche sur le plan d'eau de Cressat et l'après midi, le tournoi de

« Texas Hold'em Poker » au casino d'Évaux.

Ce type de challenge est pour l'instant unique en France et rend notre département novateur dans ce domaine de compétition.

Cette idée semble séduire puisqu'elle va s'appliquer au golf, le 5 juin prochain, avec le « 1^{er} Trophy golf-Texas hold'em Poker », avec, le matin, une partie de golf sur neuf

trous, sur le terrain de La Jonchère, à Gouzon, et l'après midi, le tournoi de poker au casino d'Évaux-les-Bains (renseignements au 05.55.62.18.80). ■

LE PALMARÈS

Pêche. 1. Sébastien Meraud ; 2. Jacques Banville ; 3. Patrice Menechin.

Poker. 1. Sébastien Meraud ; 2. Nicolas Dequet, 3. François Lessage.



INSOLITE. Du plan d'eau au tapis vert.